

**COMPTE - RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
en date du 10 mars 2016 à 19 H 00**

Etaient présents :

Gustave BOSQ - - Christophe MATHERON - Céline CONSTANS - Alain PIECQ - Rémi ALLEC -
Sébastien MARTIN - Yves SEARD - Daniel ROSSIGNOL

Absents : Monique GELLENS - Michel NORBERT (pouvoir à Gustave BOSQ) – Olivier BERGERETTI
(pouvoir à Daniel ROSSIGNOL)

Secrétaire de séance : Daniel ROSSIGNOL

ORDRE DU JOUR

- * Présentation projet Aiguilles de Chabrières
- * Approbation compte rendu du 2 février 2016
- * Délibération avenant site WEBSENSO
- * Délibération convention Préfecture Commune pour télétransmission contrôle légalité
- * Question diverses

Monsieur le Maire accueille les participants et les remercie de leur présence.

I Présentation du projet : Itinéraires de découverte des Aiguilles de Chabrières

A la demande du maire de Réallon, le conseil municipal devra donner son avis au projet concernant les Aiguilles de Chabrières.

Jean-Louis GLEIZE et son directeur de station, Cédric ROSSI remercient les membres du conseil de les recevoir et présentent leur étude.

Pour la station de Réallon, 2 problèmes se posent :

En été : les randonneurs ont du mal à monter au sommet des Aiguilles, le chemin étant peu praticable et parfois dangereux

En hiver : L'accès piéton reste difficile et dangereux.

Ils ont fait appel au bureau d'étude ECO, projet suivi par M. TARDIEU, guide de haute montagne.

Très sensible à la beauté du site et à sa préservation, le projet se veut le moins impactant possible sur le territoire, avec une exploitation peu coûteuse, et sécurisée.

Résumé du projet :

Ce qui existe déjà :

Une boucle de randonnée sportive de découverte des aiguilles au départ de la Station

Un accès au sommet de la grande aiguille de type randonnée de vertige

Deux belvédères structurés à l'arrivée du télésiège avec une table d'orientation pour l'un deux.

Un télésiège fonctionnant en période estivale.

Descriptif du projet :

Il consiste à structurer et valoriser de façon globale quatre itinéraires de découverte des Aiguilles de Chabrières afin de créer une offre de randonnée thématique liée au paysage, au milieu rupestre, au milieu karstique et à la verticalité.

L'offre estivale accessible via les télésièges de la station de Réallon s'adresse à un très large public avec 4 parcours complémentaires allant de la promenade de proximité à la randonnée alpine.

En hiver, la boucle des belvédères sera entretenue et sécurisée afin d'être accessible aux piétons, le chemin étant damé afin d'offrir un accès plus aisé.

A la fin de leur présentation, Gustave BOSQ leur indique que ce projet sera à nouveau discuté lors d'un prochain conseil en présence de tous les conseillers et que la décision sera prise à ce moment-là.

II Approbation compte rendu du 5 février 2016.

Remarque d'Olivier BERGERETTI : Correction à apporter :

« On attend le retour de la Préfecture – maxi 2 mois – pour arrêter la date » (compte rendu du 5 février)

Correction : La date du référendum a bien été fixée au 17 avril 2016.

Compte rendu adopté.

III Délibération avenant convention e-Projet « Plateforme mutualisé pour la publication du site Web.

M. le Maire explique que la commune de CROTS a été intégrée dans le projet, la participation par commune est donc revue à la baisse soit : 408 €/an.

Délibération prise à l'unanimité des membres présents.

IV Délibération pour la mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de la légalité

M. le Maire informe le Conseil que la transmission des actes soumis au contrôle de la légalité par la Préfecture (Budget, CA, délibérations, arrêtés) devra dans l'avenir se faire par télétransmission. Une convention doit être passée avec la Préfecture pour mettre en place cette procédure.

Délibération donnant pouvoir au Maire pour signer la convention prise à l'unanimité des membres présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h.30.

